



## **ORANGE ROUGE, OU LA RENCONTRE ENTRE ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP ET ARTISTES CONTEMPORAINS**

Interview de Corinne Digard, Fondatrice d'Orange Rouge

*Orange Rouge provoque la rencontre insolite entre des adolescents en situation de handicap et des artistes contemporains à travers la réalisation d'une œuvre collective. Depuis 2006, l'association a permis à près de 3050 adolescents de collaborer avec 178 artistes contemporains, créant 168 œuvres collectives, exposées dans 12 lieux d'art contemporain. Rencontre avec Corinne Digard, fondatrice de cette formidable initiative. Une interview par notre expert Laurent Issaurat, Responsable du Services Art Banking de SGPB.*



*Corinne Digard, Fondatrice d'Orange Rouge*

*Photo-bannière : Sortie à la galerie Thaddaeus Ropac avec l'artiste Mathilde Ganancia et les jeunes de l'Ulis du collège Suzanne Lacore, à Paris (75019), en 2021. ©Nicolas Giraud*

## Parlez-nous des débuts d'Orange Rouge, de votre trajectoire personnelle et de vos ambitions au moment du lancement de l'association. Comment l'aventure Orange Rouge est-elle née ?

J'ai commencé par faire de la philosophie, puis l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et un bref passage dans la publicité. J'ai ensuite développé une pratique artistique pendant une dizaine d'années sous la forme d'installation plastique, tout en intervenant en tant qu'artiste dans des hôpitaux, maisons de retraite auprès de personnes atteintes de pathologies diverses, de la maladie d'Alzheimer notamment. Ce fut un contexte de travail et d'observation hebdomadaire particulièrement riche, tant au niveau humain qu'artistique. J'ai expérimenté sur un temps long comment l'art contemporain agissait sur ces personnes démunies, en grande fragilité, à la limite de leurs ressources, de leur conscience. Nous arrivions à communiquer plastiquement, sur le fil, par bribes, chemin « d'errés »<sup>(1)</sup> lumineux et difficile, en dents de scie. Ces séances nous apportaient de part et d'autre, des moments concentrés, suspendus, d'émotions multiples et souvent positives. Parallèlement à cette expérience marquante, mon travail plastique s'est ouvert progressivement à la performance, à la mise en scène, est devenu plus collaboratif et j'ai eu envie et besoin de redéfinir mon projet artistique. J'étais envahie par un désir fort de collectif, sous toutes ses formes, dans une vision plus globale, pas seulement esthétique, mais plus engagée dans la société civile, qui impliquerait d'autres champs. L'enfance me charmait, pleine de turbulence, de fantaisie. J'ai eu l'intuition que permettre la rencontre entre des adolescents en situation d'handicap qui cherchent à se construire, en pleine métamorphose, et des artistes qui ont fait de leurs singularités une force, était porteuse de richesses infinies et un fantastique terrain de jeu, d'expérimentation, de part et d'autre. J'ai commencé à mettre en place un chantier de recherche empreint d'une dimension humaine forte et ma recherche personnelle s'est alors déplacée sur un plan collectif. Puis, tout s'est enchaîné très vite, des premiers ateliers à Paris, avec le soutien d'une fondation privée, le projet s'est ensuite développé en Seine-Saint-Denis et j'ai pu commencer à constituer une équipe et prendre contact avec des partenaires de champs diversifiés.

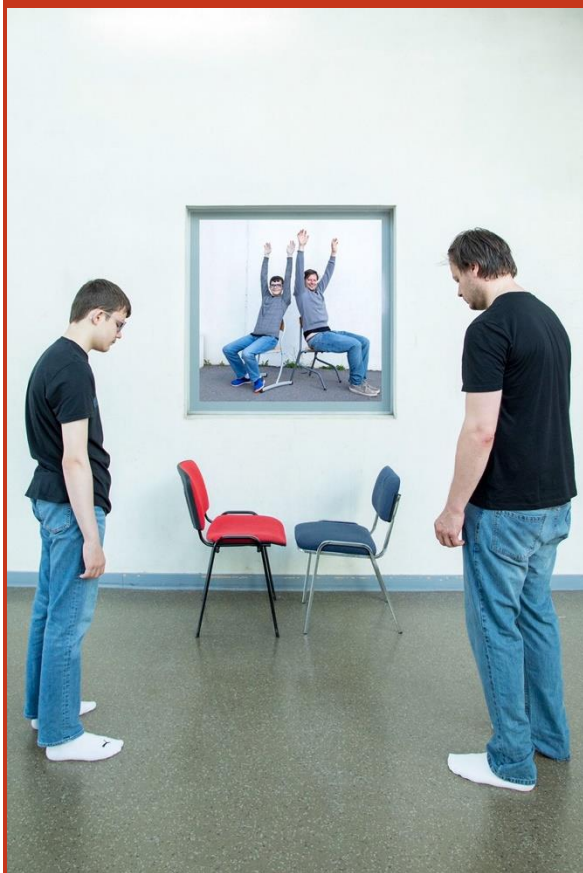


Photo : Portrait de l'artiste en personnage : c'est pas moi c'est lui, avec l'artiste Raphaël Julliard et les jeunes du dispositif Ulis du collège René Goscinny, à Vaires-sur-Marne (77), en 2021. ©Nicolas Giraud

## Comment les projets se déroulent-ils, concrètement ?

Chaque année nous menons une vingtaine de projets en Ile-de-France. Nous invitons les artistes à développer une œuvre collective avec les adolescents et une équipe enseignante sur une durée d'environ 50 heures. Chaque projet est unique, imaginé sur mesure et se développe à partir d'une première rencontre entre tous les acteurs, en prenant en compte les envies et des idées de chacun(e)s. Il peut se dérouler sur plusieurs mois ou de façon intensive sous forme d'atelier, au collège, ou délocalisé à l'extérieur (dans l'atelier de l'artiste, un centre d'art, un jardin), sortir de l'établissement permettant de rompre avec le quotidien et l'environnement habituel de ces adolescents et de leur offrir ainsi de nouvelles perspectives.

Chaque projet intègre un temps d'atelier pour la fabrication de la pièce, des sorties culturelles et un temps de post production. L'artiste adapte constamment spécifiquement le projet au rythme des adolescents, à leurs capacités. En fin d'année, une première présentation des projets a lieu au sein des collèges, puis Orange Rouge organise une ou plusieurs exposition(s), événement(s) dans un lieu identifié et reconnu dans le champ de l'art contemporain avec les œuvres produites dans ce contexte singulier. En ce moment, certains projets se finalisent, dont celui de l'artiste Olivier Jonvaux, qui réalise un jeu de société avec les jeunes du dispositif ULIS\* du collège René Descartes à Tremblay-en-France. Ils assemblent leurs lacets pour faire des cartes, dessinent des nuages, lisent l'avenir sur des gribouillis. L'artiste Carla Adra, de son côté, à l'occasion de l'événement « La première premières fois », le 10 décembre, dans l'Atelier-résidence de La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, invite les adolescents du collège Françoise Dolto à Paris, à partager leurs sculptures volumineuses en papier-mâché : des objets intimes représentatifs de leurs histoires personnelles, leurs dessins et leurs musiques.

## Pour quels jeunes, dans quelle(s) région(s) ?

Nous collaborons principalement avec des adolescents de 11 à 16 ans en situation de handicap (déficiences intellectuelles, troubles cognitifs, du comportement, visuels, auditifs, autisme...) qui sont scolarisés au sein des ULIS, dispositifs spécialisés des collèges. Depuis 2016, nous travaillons également avec des Instituts Médico-Éducatifs, où les adolescents souffrent de troubles plus importants qui font obstacle à une scolarisation en milieu ordinaire. Actuellement, nous travaillons avec des ULIS de Paris, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne. Ces contextes différents affectent directement et ou indirectement les projets.

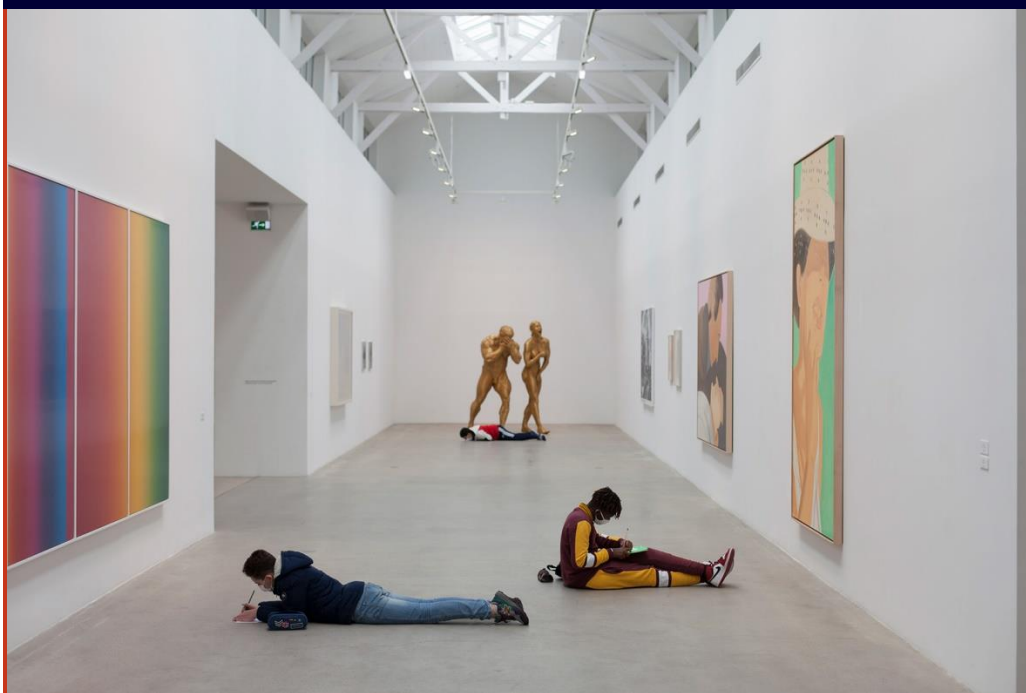


Photo : Sortie à la galerie Thaddaeus Ropac avec l'artiste Mathilde Ganancia et les jeunes de l'Ulis du collège Suzanne Lacore, à Paris (75019), en 2021. ©Nicolas Giraud

## Avec quels artistes travaillez-vous (type de pratiques, mode de sélection, etc) ?

Chaque année j'invite un(e) commissaire d'exposition au sein d'Orange Rouge et nous développons un projet curatorial. Nous sélectionnons des artistes émergents ou confirmés, aux pratiques diversifiées – films, photographies, numériques, installations, performance –, qui sont sensibles et curieux du projet. Pour l'artiste, il ne s'agit pas seulement de faire un atelier, mais de réaliser véritablement une œuvre collective en collaboration avec un groupe d'adolescents. Aux côtés de l'artiste, ils sont impliqués dans une sensibilisation esthétique dans un premier temps, puis dans la production d'une œuvre ou une recherche permettant à l'artiste de réaliser une œuvre avec leur contribution, soit à un moment donné, soit tout au long du processus. Pour l'artiste, c'est la possibilité de faire un pas de côté par rapport à sa pratique habituelle, et de tenter « cette chose » commune polyphonique. L'œuvre produite est collective. L'artiste récupère la pièce principale, ou la donne au collège, les adolescents récupèrent certains objets, dessins produits pendant le projet.



Photo : Séance dans l'atelier de sculpture polyvalent d'Antoine Medes, à Montreuil, avec le duo d'artistes Louise Aleksiejew et Antoine Medes et les jeunes du dispositif Ulis du collège Jules Michelet, à Saint-Ouen (93), en 2021. ©Nicolas Giraud

## Pourriez-vous nous dire quelques mots des projets 2021/2022 ?

J'ai invité cette année Aurélien Mole comme commissaire. Il connaît le projet Orange Rouge sous différents angles, en tant qu'artiste mais aussi photographe des expositions. Nous allons suivre les 18 projets qui commencent prochainement entre janvier et juin 2022. Nous avons déjà un titre pour l'exposition « les à coté.e.s », qui s'attachera aux figures singulières qui font de l'art une activité parmi d'autres, plutôt que l'élément constitutif de leur identité. L'équipe graphique Jimmy et Ninon nous accompagnera pour imaginer l'édition de cette saison.





Photo : Atelier de l'artiste Alicia Zaton et des jeunes de l'ULIS du collège Jean Wiener, à Champs-sur-Marne (77), en 2021. ©Tom Cazin

## **La Fondation Société Générale a eu le privilège de soutenir votre association plusieurs années de suite. Qui sont vos principaux soutiens aujourd'hui / avez-vous constitué un cercle d'« Amis » ?**

Un grand merci à la Fondation "C'est Vous l'Avenir" <sup>(3)</sup> qui nous a accompagnés et fait confiance pendant ces années. Aujourd'hui, la Fondation SNCF, le Fonds Milk for Good, l'ADAGP, la Saif et La Fondation Banque Populaire Rives de Paris ont pris le relais. Nous n'avons pas constitué à proprement parlé un cercle d'« Amis », nous courons toujours après le temps, mais des partenaires fidèles répondent présents chaque année et de nouveaux « amis » semblent s'intéresser à notre initiative.

## **En quelques mots, un premier bilan et les futurs d'Orange Rouge ?**

Orange Rouge est riche de toutes ces collaborations qui se croisent et se succèdent avec le temps. Animées par le même enthousiasme, nous poursuivons cet élan, cette expérimentation collective, foncièrement imparfaite, mais qui semble dessiner avec l'expérience acquise un sillon fertile, et qui se cherche et se redéfinit inlassablement au fil des rencontres. L'année 2023-24 pourrait nous entraîner sur de nouveaux territoires d'action, entre vents et marées.

<sup>(1)</sup> En 1968, l'éducateur Fernand Deligny fonde un réseau de prise en charge d'enfants autistes dans les Cévennes. Durant cette expérience, il fait vivre ces enfants dans un milieu organisé en aires de séjour (à une quinzaine de kilomètres les unes des autres) dans lesquelles ils côtoient ouvriers, paysans, étudiants. Fernand Deligny propose à ces adultes de transcrire les déplacements et les gestes des enfants. Ainsi, chaque jour, durant dix ans, dans chacune des aires de séjour les adultes tracent des cartes sur lesquelles ils reportent leurs propres trajets puis, sur des calques, ceux des enfants (les "lignes d'erre"). Ces cartes ont permis d'identifier les recouvrements dans les trajets des enfants et d'étudier, notamment, les améliorations à apporter à l'aménagement de l'espace, le rôle des objets d'usage dans les initiatives des enfants, leur participation à des tâches quotidiennes.

<sup>(2)</sup> Une ULIS, Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, accueille une dizaine d'élèves, encadrés par un enseignant spécialisé. Elle permet un enseignement adapté, un rythme particulier ; certains élèves sont intégrés partiellement à leur classe de niveau.

<sup>(3)</sup> Alors Fondation Société Générale pour la Solidarité.

## DISCLAIMER

### AVERTISSEMENT GENERAL :

Société Générale Private Banking est la ligne métier du Groupe Société Générale opérant à travers son siège au sein de Société Générale S.A. et de départements, succursales ou filiales, localisés sur les territoires mentionnés ci-après, agissant sous la marque « Société Générale Private Banking » et distributeurs du présent document.

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni un conseil en investissement ou une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni un conseil ou une recommandation personnalisée en assurance, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part d'aucune entité relevant d'une quelconque entité relevant de Société Générale Private Banking.

Les informations contenues sont données à titre indicatif, peuvent être modifiées sans préavis, et visent à communiquer des éléments pouvant être utiles à une prise de décision. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures.

Le prix et la valeur des investissements ainsi que les revenus qui en dérivent peuvent fluctuer, à la hausse comme à la baisse. Les variations de l'inflation, de taux d'intérêts et de taux de change peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur, le prix et le revenu des investissements libellés dans une devise différente de celle de l'investisseur. Les éventuels simulations et exemples contenus dans cette publication sont fournis à titre indicatif et à des fins d'illustration uniquement. La présente information peut être modifiée en fonction des fluctuations des marchés, et les informations et avis mentionnés dans cette publication peuvent être amenés à évoluer. Aucune entité Société Générale Private Banking ne s'engage à actualiser ni à modifier la présente publication, qui peut devenir obsolète après avoir été consultée, et n'assumera aucune responsabilité à cet égard.

Les offres liées aux activités et aux informations patrimoniales et financières évoquées dans le présent document dépendent de la situation personnelle de chaque client, de la législation qui lui est applicable ainsi que de sa résidence fiscale. Il est de la responsabilité de l'investisseur potentiel de s'assurer avec ses conseils juridiques et fiscaux, qu'il respecte les dispositions légales et réglementaires de la juridiction concernée. Cette publication n'est en aucune manière destinée à être diffusée aux Etats-Unis, ni à un résident fiscal américain, ni à une personne ou dans une juridiction pour laquelle une telle diffusion serait restreinte ou illégale.

Les offres liées aux activités et aux informations patrimoniales et financières présentées peuvent ne pas être adaptées ou autorisées au sein de toutes les entités Société Générale Private Banking. En outre, l'accès à certaines de ces offres est soumis à des conditions notamment d'éligibilité.

Certaines offres liées aux activités et aux informations patrimoniales et financières citées peuvent présenter divers risques, impliquer une perte potentielle de la totalité du montant investi voire une perte potentielle illimitée, et n'être en conséquence réservées qu'à une certaine catégorie d'investisseurs, et/ou n'être adaptées qu'à des investisseurs avertis et éligibles à ces types de solutions.

Par conséquent, avant toute souscription d'un service d'investissement, d'un produit financier ou d'un produit d'assurance, selon le cas et la législation applicable, l'investisseur potentiel sera interrogé par son banquier privé au sein de l'entité Société Générale Private Banking dont il est client sur ses connaissances, son expérience en matière d'investissement, ainsi que sur sa situation financière y compris sa capacité à subir les pertes, et ses objectifs d'investissement y compris sa tolérance aux risques, afin de déterminer avec lui s'il est éligible à souscrire le/les produit(s) financier(s) et/ou le/les service(s) d'investissement envisagé(s) et si le(s) produit(s) ou le/les service(s) d'investissement est/sont compatible(s) avec son profil d'investissement.

L'investisseur potentiel devra également (i) prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du service ou produit envisagé (prospectus, règlement, statuts, document intitulé « informations clés pour l'investisseur », Term sheet, notice d'information, conditions contractuelles, ...), notamment celles liées aux risques associés; et (ii) consulter ses conseils juridiques et fiscaux pour apprécier les conséquences juridiques et le traitement fiscal du produit ou service envisagé. Son banquier privé sera également à sa disposition pour lui fournir de plus amples informations, déterminer avec lui s'il est éligible au produit ou service envisagé qui peut être soumis à des conditions, et s'il répond à ses besoins.

En conséquence, aucune entité relevant de Société Générale Private Banking ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base des seules informations contenues dans ce document.

Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne qui le consulte, et ne peut être ni communiqué ni porté à la connaissance de tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de l'entité Société Générale Private Banking concernée.

Le groupe Société Générale maintient effective une organisation administrative prenant toutes les mesures nécessaires pour identifier, contrôler et gérer les conflits d'intérêts. A cet effet, les entités Société Générale Private Banking ont mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts permettant de gérer et prévenir les conflits d'intérêts. Pour plus de détails, les clients de Société Générale Private Banking peuvent se reporter à la politique de gestion des conflits d'intérêts disponible sur simple demande auprès de leur banquier privé.

Société Générale Private Banking a également mis en place une politique de traitement des réclamations formulées par ses clients, disponible sur simple demande auprès de leur banquier privé ou sur le site Internet de Société Générale Private Banking.

### AVERTISSEMENTS SPÉCIFIQUES PAR JURIDICTION

France : Sauf indication contraire expresse, le présent document est publié et distribué par Société Générale, banque française autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sise 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (« BCE ») et enregistrée auprès de l'ORIAS en qualité d'intermédiaire en assurance sous le numéro 07 022 493 orias.fr. Société Générale est une société anonyme française au capital de 1 066 714 367,50 EUR au 1er août 2019, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, et dont le numéro d'identification unique est 552 120 222 R.C.S. Paris. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur [www.privatebanking.societegenerale.com](http://www.privatebanking.societegenerale.com).

Luxembourg : Le présent document est distribué au Luxembourg par Société Générale Luxembourg, société anonyme enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6061 et établissement de crédit autorisé et régi par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (« BCE »), et dont le siège social est sis 11, avenue Émile Reuter - L 2420 Luxembourg. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur [www.societegenerale.lu](http://www.societegenerale.lu). Aucune décision d'investissement quelle qu'elle soit ne pourrait résulter de la seule lecture de ce document. Société Générale Luxembourg n'accepte aucune responsabilité quant à l'exactitude ou autre caractéristique des informations contenues dans ce document. Société Générale Luxembourg n'accepte aucune responsabilité quant aux actions menées par le destinataire de ce document sur la seule base de ce dernier, et Société Générale Luxembourg ne se présente pas comme fournissant des conseils, notamment en ce qui concerne les services d'investissement. Les opinions, points de vue et prévisions exprimées dans le présent document (y compris dans ses annexes) reflètent les opinions personnelles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas les opinions d'autres personnes ou de Société Générale Luxembourg, sauf indication contraire. Ce document a été élaboré par Société Générale. La CSSF n'a procédé à aucune analyse, vérification ou aucun contrôle sur le contenu du présent document.

Monaco : Le présent document est distribué à Monaco par Société Générale Private Banking (Monaco) S.A.M., sise 11 avenue de Grande Bretagne, 98000 Monaco, Principauté de Monaco, régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et la Commission de Contrôle des Activités Financières. Les produits financiers

commercialisés à Monaco peuvent être réservés à des investisseurs qualifiés conformément aux dispositions de la loi n° 1.339 du 07/09/2007 et de l'Ordonnance Souveraine n° 1.285 du 10/09/2007. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur [www.privatebanking.societegenerale.com](http://www.privatebanking.societegenerale.com).

Suisse : Le présent document est distribué en Suisse par SOCIETE GENERALE Private Banking (Suisse) SA (« SGPBS »), dont le siège se trouve à la rue du Rhône 8, CH-1204 Genève. SGPBS est une banque autorisée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Les placements collectifs et les produits structurés ne peuvent être offerts que conformément à la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (Loi sur les placements collectifs, LPCC) du 23 juin 2006 respectivement les Directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) concernant l'information des investisseurs sur les produits structurés. De plus amples détails sont disponibles sur demande auprès de SGPBS ou sur [www.privatebanking.societegenerale.com](http://www.privatebanking.societegenerale.com).

Le présent document n'est pas distribué par les entités du groupe Kleinwort Hambros qui agissent sous la marque « Kleinwort Hambros » au Royaume-Uni (SG Kleinwort Hambros Bank Limited), à Jersey et Guernesey (SG Kleinwort Hambros Bank (CI) Limited) et à Gibraltar (SG Kleinwort Hambros Bank (Gibraltar) Limited). En conséquence, les informations communiquées et les éventuelles offres, activités et informations patrimoniales et financières présentées ne concernent pas ces entités et peuvent ne pas être autorisées par ces entités ni adaptées sur ces territoires. De plus amples informations sur les activités des entités de la banque privée de Société Générale situées sur les territoires du Royaume-Uni, des îles anglo-normandes et de Gibraltar, incluant des informations complémentaires de nature légale et réglementaire, sont disponibles sur [www.kleinworthambros.com](http://www.kleinworthambros.com).